

N/REF : 29/02/2024 7H24 C:024875 I:30940

V/Appel du Jeudi 29/02/2024 a 7H24

SDC 'Résidence Moiron'
C/O FONCIA AGDA
69, COURS JEAN JAURES
38000 GRENOBLE

IMMEUBLE : RESIDENCE MOIRON
19 RUE DU MOIRON
38610 GIERES

St Martin-H, le 03 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : POSTE DE RELEVAGE CONTACT MME BONNOT : 06 70547407
FONCIA 0626996656

MOTIF : VIDANGE MANUEL DU POSE EN ATTENDANT ACCORD DE DEVIS

Donneur d'ordre : Mme C BARRIER

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

4 DEPLACEMENT POUR UNE VIDANGE DU POSTE DE RELEVAGE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	H(s)2ème personnel	1	52,47	52,47
1,00	H(s)2ème personnel	3	52,47	52,47
1,00	H(s)2ème personnel	4	52,47	52,47
1,00	H(s)2ème personnel	5	52,47	52,47

TOTAL H.T.	209,88
T.V.A. a 10,00%	20,98
TOTAL T.T.C.En EURO	230,86

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN